

Le 25 mars 2020

Chers collègues,

Comme la COVID-19 continue de poser de nombreux défis, je tiens à ce que vous sachiez que nous communiquons aux Canadiens les changements que nous apportons et ceux que nous leur demandons d'apporter afin qu'ensemble, nous puissions assurer votre sécurité et celle de nos collectivités.

Plus tôt cette semaine, nous avons publié un communiqué national présentant plusieurs nouvelles mesures de sécurité qui seront mises en place dans nos bureaux de poste et appliquées à la façon dont nous livrons les articles, alors que nous continuons à servir les collectivités du pays. Vous pourriez également voir ces messages dans les médias sociaux et les entendre aux nouvelles, y compris à la radio à compter de cette semaine.

J'ai résumé les efforts que nous déployons ci-dessous afin que vous puissiez vous tenir au courant de ce que nous faisons pour vous protéger pendant cette période difficile.

Changements à la vente au détail

Dans bon nombre de nos bureaux de poste, nous avons réduit nos heures de service. Nous ouvrons nos bureaux une heure plus tard et les fermons une heure plus tôt. Nous offrons un service prioritaire aux personnes âgées et aux personnes dont le système immunitaire est affaibli, et nous suspendons la période de retenue de 15 jours pour les colis. Pour ceux d'entre vous qui travaillent dans nos bureaux de poste et servent nos clients, nous tenons à vous rappeler à quel point il est important de pratiquer l'éloignement physique. Cette mesure efficace vous aidera à rester en sécurité.

Nous avons également demandé respectueusement aux clients de se tenir à une distance de deux mètres les uns des autres lorsqu'ils font la file. Nous fournirons des autocollants de sol et des panneaux de protection aux comptoirs pour accroître la sécurité. Nous encourageons aussi les clients à utiliser la fonction de paiement sans contact, mais nous continuons d'accepter les paiements en espèces.

Changements à la livraison

Pour éviter de vous surcharger, nous avons indiqué aux Canadiens et aux entreprises que nous avons suspendu les garanties de livraison à temps pour tous les services des colis jusqu'à nouvel ordre.

Nous avons également fait part de la nécessité de réduire l'achalandage dans nos bureaux de poste et de réduire au minimum les contacts entre nos agents de livraison et nos clients. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place notre nouvelle politique Sonner, déposer, quitter, selon laquelle nous allons frapper ou sonner à la porte, laisser l'article à l'extérieur et passer à la prochaine adresse. Ce nouveau procédé comprend les articles avec signature, à l'exception de ceux qui exigent une preuve d'âge ou une preuve d'identité, ou qui sont assujettis à des droits de douane. Ces articles seront automatiquement transférés à nos bureaux de poste.

Afin de vous protéger davantage, nous avons demandé aux Canadiens de donner à notre personnel sur le terrain plus d'espace physique, particulièrement pendant le procédé de livraison aux domiciles et aux boîtes postales communautaires, et d'être respectueux pendant que vous travaillez fort pour les servir. Nous leur avons aussi mentionné que leurs sourires ou leurs bonjours sont toujours appréciés.

Merci!

J'aimerais terminer en vous remerciant tous et en soulignant le travail des employés dans nos établissements, nos postes de facteurs et de première ligne. Vous faites de l'excellent travail dans ces circonstances exceptionnelles. Sachez que nous continuerons de suivre les directives de l'Agence de la santé publique du Canada en ce qui a trait à la mise en œuvre de nouvelles mesures qui peuvent nous aider à assurer votre sécurité, qui demeure notre priorité absolue.

Encore une fois, merci de votre patience et de votre persévérance. Nous réussirons à passer à travers cette épreuve ensemble.

Sincères salutations,



Doug